

NEWSLETTER

Sophie PANTEL, Députée de la Lozère – **Serge Gayssot**, suppléant

N°15 - Juin 2026

Pour rappel, si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, vous pouvez vous [désinscrire en cliquant sur ce lien](#).

Édito

Chères Lozériennes, chers Lozériens,

Ces dernières semaines, notre pays a été profondément bouleversé par l'affaire Lyhanna. Derrière ce prénom, c'est le visage d'une jeune victime qui nous rappelle avec une terrible brutalité que les violences faites aux femmes et aux enfants demeurent une réalité insupportable dans notre société.

Chaque drame de ce type suscite une immense émotion. Mais il doit aussi nous conduire à agir. Car au-delà de l'émotion légitime, notre responsabilité collective est de mieux prévenir ces violences, de mieux protéger les victimes et de mieux sanctionner les auteurs.

Depuis plusieurs mois, je me suis pleinement engagée dans le travail parlementaire mené autour de la proposition de loi intégrale contre les violences faites aux femmes et aux enfants, dont je suis cosignataire. Avec de nombreux collègues, nous avons construit un texte ambitieux pour apporter une réponse globale à ce fléau. La semaine dernière, la question au Gouvernement portée par mon collègue Boris Vallaud a permis d'obtenir un engagement important du Premier ministre : cette proposition de loi sera inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale dès l'automne. Une avancée majeure qui va nous permettre de défendre enfin ce texte essentiel.

Cette proposition de loi porte une approche globale. Elle vise notamment à renforcer la prévention, améliorer l'accompagnement des victimes, développer la formation des professionnels, mieux coordonner l'action des différents acteurs et adapter notre réponse judiciaire à la gravité de ces violences.

Les chiffres sont alarmants et rappellent l'urgence d'agir : chaque année, des centaines de milliers de femmes subissent des violences et des milliers d'enfants sont victimes de

violences sexuelles. Trop souvent encore, les victimes se heurtent à des parcours complexes, à des délais trop longs ou à un manque de prise en charge adaptée.

La lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants ne doit jamais être un sujet partisan. Elle concerne l'ensemble de notre société. Nous avons le devoir de bâtir une réponse à la hauteur de la souffrance des victimes et des attentes de leurs familles.

Je resterai pleinement mobilisée pour que cette ambition se traduise rapidement dans les faits et que notre droit apporte enfin une réponse globale, cohérente et efficace à ces violences qui n'ont que trop duré.

Bien à vous,
Sophie Pantel

[Lire la synthèse de la proposition de loi](#)

Le dossier - Spécial Projet de loi cadre relatif au développement des transports

Projet de loi : cadre relatif au développement des transports

L'Assemblée nationale examine actuellement le **projet de loi-cadre relatif au développement des transports**, un texte important qui fixe les grandes orientations de la politique nationale des mobilités pour les années à venir.

Dans un contexte où **le vieillissement des infrastructures, la transition écologique et les besoins de mobilité** imposent des investissements ambitieux, ce projet de loi vise notamment à **renforcer le réseau ferroviaire**, améliorer le financement des transports et développer les mobilités du quotidien.

Pour la Lozère, **le droit à la mobilité est un enjeu essentiel d'attractivité, de désenclavement et d'égalité des territoires**. C'est pourquoi j'ai déposé plusieurs amendements afin que **les territoires ruraux et de montagne soient pleinement pris en compte** dans cette future stratégie nationale.

Mes propositions visent notamment à **accélérer la régénération du réseau ferroviaire, garantir l'avenir des lignes de l'Aubrac et de la Cévenole, soutenir le développement des trains de nuit**, mais aussi **adapter davantage les horaires des trains aux besoins des usagers**, qu'il s'agisse de se rendre au travail, d'étudier ou d'accéder aux soins.

J'ai également proposé de **faciliter le développement des arrêts ferroviaires à la demande, de préserver les guichets en gare lorsqu'ils sont indispensables** et de **mieux associer les territoires ruraux aux décisions concernant l'avenir du réseau ferroviaire**.

Je continuerai à défendre une politique des transports qui réponde aux besoins concrets de nos territoires et qui permette à la Lozère de bénéficier des infrastructures qu'elle mérite.

[Voir les amendements que j'ai déposés](#)

Dossiers d'actualité



Pour des retraites agricoles plus justes et plus dignes

L'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi visant à **revaloriser les pensions de retraite des agriculteurs et de leurs familles**, qui demeurent parmi les plus faibles de notre pays.

Aujourd'hui, de nombreux retraités agricoles perçoivent des pensions très modestes, particulièrement les **conjointes collaborateurs et les aides familiaux**, dont les retraites sont parfois inférieures à 700 euros par mois. Cette situation est



Pour une transition agroécologique européenne ambitieuse

Face au projet de dérégulation des produits phytopharmaceutiques présenté par la Commission européenne en décembre 2025, les députés du groupe Socialistes et apparentés défendent une autre voie : celle d'une **transition agroécologique conciliant santé publique, protection de l'environnement et avenir de notre agriculture**.

À l'initiative de Dominique Potier, nous avons déposé une proposition de

le reflet de revenus agricoles trop faibles tout au long de la carrière.

Le texte adopté prévoit plusieurs avancées importantes :

- **la suppression de mécanismes d'écêtement** qui limitent certaines revalorisations de pension ;
- **l'extension du complément de retraite** permettant de garantir un revenu minimal à davantage de conjoints et d'aides familiaux ;
- **une meilleure prise en compte des situations des femmes retraitées**, souvent pénalisées par les règles actuelles ;
- **la garantie d'un versement plus rapide des pensions** dès la liquidation des droits.

Parce que celles et ceux qui ont consacré leur vie à nourrir notre pays méritent une retraite digne, j'ai voté en faveur de cette proposition de loi. **La reconnaissance du travail agricole passe aussi par une amélioration concrète du niveau de vie des retraités.**

[Voir la proposition de loi](#)

Agir pour la santé mentale des agriculteurs : un texte enfin adopté

Le 11 juin 2026, le Sénat examinait la proposition de loi transpartisane visant à lutter contre les déserts médicaux.

L'examen du texte n'a malheureusement pas pu aller à son terme dans le temps imparti, en raison de la multiplication des amendements, empêchant son adoption complète à ce stade.

Surtout, les débats ont conduit à **l'amputation de la disposition centrale du texte : la régulation de l'installation des médecins**, pourtant considérée comme un levier essentiel pour répondre à l'urgence des déserts médicaux.

résolution européenne reprenant **12 recommandations** issues des travaux de la commission d'enquête parlementaire sur les pesticides. L'objectif est clair : **garantir une évaluation scientifique rigoureuse des produits phytopharmaceutiques, protéger les agriculteurs d'une concurrence déloyale et renforcer l'harmonisation des règles au sein de l'Union européenne.**

Nous proposons notamment de :

- **renforcer les moyens de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)** afin de garantir des décisions fondées sur la science ;
- **interdire l'importation de produits cultivés avec des pesticides interdits dans l'Union européenne**, grâce à de véritables « mesures miroirs » ;
- **harmoniser les règles d'autorisation des produits phytopharmaceutiques** pour lutter contre les distorsions de concurrence entre États membres.

Une agriculture durable ne peut pas se construire au détriment de la santé des citoyens, de la biodiversité ou des revenus des agriculteurs. Cette résolution porte une ambition : accompagner le monde agricole dans une transition juste, durable et respectueuse de l'intérêt général.

Canicule : l'urgence d'agir pour le climat et l'adaptation de nos territoires

La France traverse actuellement un épisode de **canicule exceptionnel**, le deuxième de l'année. Ces fortes chaleurs nous invitent d'abord à avoir une pensée pour les personnes les plus vulnérables, les soignants mobilisés sur le terrain

Il apparaît donc nécessaire que le texte soit **repris rapidement au Sénat**, afin de permettre la poursuite de la navette parlementaire et une deuxième lecture à l'Assemblée nationale dans les meilleurs délais.

Cette régulation devra être rétablie pour apporter une réponse effective et durable aux inégalités d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

[Voir la proposition de loi](#)

Sécurité civile : poursuite des échanges autour des financements des SDIS



Le Président
Ancien Ministre
Président du Département
de la Côte-d'Or

Madame Sophie PANTEL
Député de la Lozère
Assemblée nationale
126 rue de l'université
75355 PARIS 07 SP

Paris, le 8 juin 2026

Ref. FS/BL

Madame la Députée, 

Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre Question au Gouvernement du 27 mai dernier au sujet des suites du Beauvau de la Sécurité civile.

Je tiens à vous adresser mes remerciements pour votre engagement, notamment sur la réforme de la TSCA. Nous espérons que les discussions aboutiront prochainement, afin d'attribuer de nouvelles ressources aux SDIS.

Comme c'est le cas dans le cadre de vos échanges réguliers avec les équipes de Départements de France, nous ne manquerons pas de vous tenir informée d'éventuelles avancées dans nos travaux avec les ministères.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes respectueux hommages.


François SAUVADET

ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE
8 rue Dragon-Troie - 75006 Paris
téléphone : 01 45 49 60 20
departements.fr

J'ai reçu un courrier de François Sauvadet, président de Départements de France, faisant suite à ma question au Gouvernement du 27 mai dernier sur les suites du Beauvau de la Sécurité civile.

Il m'y remercie pour mon engagement, notamment sur la question de la **réforme de la TSCA**, groupe de travail que j'ai initié, et rappelle l'attente forte des départements concernant l'aboutissement des discussions en cours afin de **renforcer les moyens des**

ainsi que pour les familles touchées par les drames survenus ces derniers jours.

Au-delà de l'urgence sanitaire, ces épisodes nous rappellent une réalité : **les événements climatiques extrêmes se multiplient et s'intensifient sous l'effet du changement climatique**. Face à ce défi, nous devons poursuivre nos efforts pour **réduire nos émissions de gaz à effet de serre**, accélérer la transition écologique et sortir progressivement de notre dépendance aux énergies fossiles. Mais il est également indispensable de renforcer notre capacité d'adaptation. Cela passe par des investissements concrets pour rendre nos territoires plus résilients : **végétalisation des espaces publics, rénovation énergétique des bâtiments, adaptation des logements, des écoles et des EHPAD aux fortes chaleurs**.

L'adaptation au changement climatique n'est plus une question pour demain. C'est un enjeu immédiat qui doit être pleinement pris en compte dans les choix budgétaires et les politiques publiques. Investir aujourd'hui dans la transition écologique et l'adaptation de nos territoires, c'est protéger nos concitoyens et préparer l'avenir.



Valoriser l'action de nos sapeurs-pompiers : un rapport à paraître en juillet

Depuis plusieurs mois, je travaille avec mon collègue député Damien Maudet sur un **rapport d'information consacré à la "valeur du sauvé"**, qui sera **publié au mois de juillet**.

L'objectif est simple : **mieux reconnaître ce que l'action de nos sapeurs-pompiers apporte réellement à notre société**. Trop souvent, les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) sont uniquement considérés à travers leurs coûts de fonctionnement.

services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Il indique également que les échanges avec les ministères se poursuivent et que les associations de départements continueront à m'informer des avancées de ces travaux.

Dans un contexte où nos sapeurs-pompiers sont fortement sollicités, la question des **financements pérennes de la sécurité civile** reste plus que jamais essentielle.

Une avancée pour lutter contre la précarité étudiante

Le 11 juin dernier, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une **proposition de loi que j'ai cosignée visant à mieux accompagner les étudiants confrontés à la précarité.**

Parmi les principales mesures votées : la **revalorisation automatique des bourses au niveau de l'inflation et leur versement sur 12 mois, contre 10 aujourd'hui.**

Ces avancées sont particulièrement importantes pour la Lozère, où **de nombreux jeunes doivent quitter le département pour poursuivre leurs études** et faire face à des dépenses supplémentaires de logement, de transport et de vie quotidienne.

Ce texte constitue **une première étape vers une réforme plus globale des aides étudiantes**, avec l'objectif de construire **un système plus juste, plus simple et mieux adapté aux réalités de la vie étudiante.** Il doit désormais poursuivre son parcours législatif au Sénat.

[Voir la proposition de loi](#)

 **Crédit d'impôt : les frais de la garderie périscolaire peuvent aussi être pris en compte**

Pourtant, **chaque intervention permet de sauver des vies, de préserver des habitations, des entreprises, des exploitations agricoles, des espaces naturels et d'éviter des conséquences économiques et environnementales majeures.**

Notre rapport propose de **mieux mesurer cette "valeur du sauvé", c'est-à-dire les dommages évités grâce à l'intervention des secours.** Cette approche permet de **mieux rendre compte de l'utilité des SDIS** et d'alimenter la réflexion sur **un mode de financement devenu aujourd'hui insuffisant** face à l'augmentation constante des interventions, notamment sous l'effet du **changement climatique** et du **vieillissement de la population.**

À travers ce travail, nous formulons plusieurs recommandations pour **mieux valoriser l'engagement des sapeurs-pompiers**, harmoniser cette méthode d'évaluation et **ouvrir le débat sur une évolution du financement de la sécurité civile**, afin de garantir à tous les Français **un service de secours performant et durable.**

Je vous présenterai les principales conclusions de ce rapport dès sa publication au mois de juillet.

Déserts médicaux : une occasion manquée au Sénat

J'ai soutenu une proposition de loi visant à **mieux prévenir la souffrance psychologique et le risque suicidaire dans le monde agricole**, une réalité encore trop souvent passée sous silence. Les chiffres sont alarmants : **plus de 300 agricultrices et agriculteurs se suicident chaque année en France**, et le risque de suicide est nettement plus élevé dans le monde agricole que dans le reste de la population. Derrière ces statistiques, il y a des femmes et des

De nombreuses familles l'ignorent, mais les frais de garderie périscolaire (accueil du matin, du soir ou certains centres de loisirs) pour les enfants de moins de 6 ans peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt.

Ce dispositif, prévu par la loi depuis plusieurs années, permet de bénéficier d'un crédit d'impôt correspondant à **50 % des dépenses engagées**, dans la limite de **3 500 € de dépenses par enfant**, soit jusqu'à **1 750 € de crédit d'impôt par an**. Ce crédit est accessible y compris aux familles non imposables.

Seuls les frais liés à la garde de l'enfant sont éligibles : **les frais de restauration scolaire (cantine) ne sont pas pris en compte**. Il est donc important de vérifier que les factures ou attestations distinguent bien les dépenses de garderie de celles de restauration.

Les familles qui n'auraient pas déclaré des dépenses pourtant éligibles peuvent, dans certains cas, effectuer une correction de leur déclaration fiscale. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre commune ou de votre centre des finances publiques.

Hydroélectricité : une loi pour relancer les investissements et préserver notre souveraineté énergétique

L'Assemblée nationale a définitivement adopté une proposition de loi portée par ma collègue Marie-Noëlle Battistel et à laquelle je me suis associée, visant à **réformer le cadre juridique des barrages hydroélectriques français**.

Cette adoption marque une étape importante pour notre politique énergétique. L'hydroélectricité constitue en effet la **première source d'énergie renouvelable** de notre pays et l'un des piliers de notre **électricité décarbonée**, indispensable à la transition écologique.

hommes confrontés à l'isolement, aux difficultés économiques, aux aléas climatiques et à une pression administrative toujours plus forte. Cette proposition de loi apporte des réponses concrètes :

- **la généralisation des "sentinelles agricoles"**, chargées de repérer les premiers signes de détresse et d'orienter les personnes en difficulté
- **la création d'un guichet unique départemental**, pour faciliter l'accompagnement des agriculteurs et coordonner les différents acteurs
- **la mise en place d'une mission nationale dédiée à la santé mentale agricole**, afin de structurer durablement les politiques de prévention
- **un meilleur accès au remplacement des exploitants en situation de souffrance psychique**, grâce à un crédit d'impôt renforcé.

Parce qu'**aucun agriculteur ne devrait affronter seul la détresse psychologique**, j'ai voté en faveur de ce texte, qui a été **adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale**. Prendre soin de celles et ceux qui nous nourrissent est un devoir collectif.

Installations de médecins : une dynamique positive mais des inégalités persistantes

Les chiffres publiés par l'Assurance maladie le 11 juin 2026 montrent une **augmentation du nombre d'installations de médecins en France en 2025**. Cette dynamique globale, liée à la hausse du nombre de médecins formés, est une évolution encourageante. Pour autant, elle ne suffit pas à répondre à la réalité des territoires. Les départs à la retraite continuent de dépasser les

Depuis plus de quinze ans, un contentieux opposait la France à la Commission européenne sur le régime d'exploitation des barrages. La perspective d'une mise en concurrence des concessions faisait peser une incertitude juridique qui freinait les investissements nécessaires à la modernisation des ouvrages.

Grâce au travail mené et à la mobilisation des salariés et des élus, un compromis a été trouvé. Il permet de **préserver la propriété publique des barrages**, qui resteront la propriété de l'État, tout en mettant fin au contentieux européen.

Cette réforme va désormais permettre de **relancer plusieurs milliards d'euros d'investissements** dans les infrastructures hydroélectriques françaises. Après des années de blocage, EDF pourra engager les travaux nécessaires pour moderniser les installations, renforcer leur performance et accompagner la transition énergétique. **Cette avancée concerne également la Lozère, où l'hydroélectricité occupe une place importante dans notre territoire et dans notre production d'énergie renouvelable.**

Avec ce texte, nous faisons le choix d'une énergie décarbonée, pilotable et stratégique, tout en protégeant un patrimoine industriel essentiel à notre souveraineté énergétique.

[Voir la proposition de loi](#)

Corse : reconnaître les spécificités d'un territoire dans le cadre de la République

L'Assemblée nationale a poursuivi l'examen du projet de réforme constitutionnelle visant à ouvrir la voie à un statut d'autonomie pour la Corse.

Ce débat soulève une question essentielle : **comment mieux prendre**

installations dans de nombreuses zones en tension, et surtout, les inégalités de répartition restent très marquées.

Les données sont éclairantes : certains départements restent très peu attractifs pour les nouvelles installations (comme l'Indre, la Haute-Marne ou le Cher), tandis que d'autres concentrent une grande partie des arrivées (notamment les Bouches-du-Rhône, la Gironde ou le Bas-Rhin).

Même au sein des territoires, la part des installations en zones sous-dotées demeure très faible, malgré des volumes globaux en hausse.

Cette situation confirme une réalité désormais bien connue : **l'augmentation du nombre de médecins ne résout pas, à elle seule, la question des déserts médicaux**. Sans mécanisme de régulation, les déséquilibres territoriaux se maintiennent, voire s'accroissent.

Dans ce contexte, la question de la répartition des installations reste centrale pour garantir un **accès aux soins plus équitable sur l'ensemble du territoire**.

Ajustements budgétaires de juin 2026 : une gestion technique aux effets réels

Les ajustements budgétaires présentés en juin 2026 reposent sur plusieurs outils complémentaires : **annulations de crédits, décret d'avance et surtout un surgel massif de crédits visant à reconstituer les réserves budgétaires de l'État**.

Si les mécanismes mobilisés sont principalement techniques, ils se traduisent concrètement par des tensions sur certains programmes, notamment :

- **l'administration pénitentiaire ;**
- **le logement et l'urbanisme ;**
- **la police nationale ;**
- **le fonds vert, pourtant central pour la transition écologique ;**

en compte les spécificités d'un territoire tout en préservant l'unité de la République ?

Depuis de nombreuses années, la Corse exprime une volonté de disposer de davantage de responsabilités pour répondre à ses réalités économiques, sociales, culturelles et territoriales. Entendre cette aspiration ne signifie pas remettre en cause l'unité nationale. C'est au contraire faire le choix d'une République capable de faire confiance à ses territoires et d'adapter son organisation lorsque cela est nécessaire. Au cours des débats parlementaires, plusieurs garanties importantes ont été apportées. Les **compétences régaliennes de l'État** ont été explicitement exclues du champ des compétences susceptibles d'être transférées. De même, les **électeurs corses devront être consultés** sur le futur statut qui découlera de cette réforme. Enfin, il a été confirmé qu'aucune adaptation locale ne pourra conduire à une régression des **protections sociales ou environnementales**.

Ces avancées permettent de sécuriser le cadre proposé et de renforcer sa légitimité démocratique.

Cette réforme constitue une étape importante pour **mieux reconnaître les spécificités de la Corse tout en réaffirmant les principes fondamentaux de notre République**. Il est possible de reconnaître la singularité d'un territoire sans affaiblir l'unité nationale ni remettre en cause l'indivisibilité de la République.

Si des interrogations demeurent sur les modalités concrètes de mise en œuvre, qui devront être précisées dans une future loi organique, cette évolution institutionnelle mérite d'être

• **France 2030 et le soutien à l'agriculture.**

Au-delà des montants, ces ajustements interrogent surtout **la méthode de pilotage budgétaire par décrets successifs et gestion de la réserve**, qui limite la lisibilité et le contrôle parlementaire sur l'exécution réelle des crédits.

Enfin, certains arbitrages sectoriels apparaissent particulièrement sensibles au regard des priorités publiques affichées.

Grandes fortunes : un rapport sénatorial socialiste alerte sur les limites de notre système fiscal

Un rapport du groupe socialiste du Sénat met en lumière une réalité préoccupante : **de nombreux contribuables disposant d'un patrimoine très important parviennent à réduire fortement leur imposition sur le revenu**, notamment grâce à l'utilisation de **sociétés holdings**, de mécanismes d'optimisation patrimoniale ou de dispositifs permettant de différer certains revenus.

Les sénateurs soulignent également que **la connaissance des plus hauts patrimoines est aujourd'hui moins précise qu'il y a vingt ans**, ce qui rend plus difficile l'évaluation des inégalités et l'élaboration de politiques fiscales adaptées.

Parmi les recommandations formulées figurent **la numérisation complète des déclarations de succession et de donation**, ainsi que la création de nouveaux outils permettant de mieux mesurer les **revenus réellement disponibles des contribuables les plus fortunés**.

Au-delà des chiffres, ce rapport pose une question essentielle : celle de la **justice fiscale**. Chacun doit contribuer à l'effort

accompagnée avec responsabilité, dialogue et confiance.

Prévention des noyades : une campagne de sensibilisation renforcée cet été

Alors que la France connaît un épisode de **canicule particulièrement intense**, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative renforce sa mobilisation pour prévenir les risques de noyade, dont le nombre augmente sensiblement lors des périodes de fortes chaleurs.

Pour sensibiliser le plus grand nombre, le ministère a mis à disposition un **kit complet de prévention** comprenant des affiches, des spots audio, des vidéos de sensibilisation, des témoignages de familles touchées par des drames liés aux noyades ainsi que des supports destinés aux réseaux sociaux.

Cette campagne rappelle des messages essentiels : **surveiller en permanence les enfants à proximité de l'eau, privilégier les zones de baignade surveillées, respecter les consignes de sécurité et rester vigilant face aux effets de la chaleur et de la fatigue.**

Parce que la prévention est l'affaire de tous, il est essentiel de relayer largement ces messages tout au long de l'été. Chaque geste de vigilance peut contribuer à éviter un accident et à sauver des vies.

[Je télécharge le kit](#)

collectif à hauteur de ses moyens, dans un système fiscal **plus transparent, plus lisible et plus équitable.**

[Voir le rapport complet](#)

Les Matinales des maires se poursuivent



LES Matinales DES MAIRES

UN TEMPS D'ÉCHANGE, D'ÉCOUTE ET D'ACTION ENSEMBLE, POUR NOS COMMUNES

- UN PETIT-DÉJEUNER OFFERT**
Pour bien commencer la journée, dans un cadre convivial.
- UN FORMAT COURT**
Un moment privilégié pour échanger sur vos priorités et vos réalités.
- UN MOMENT D'ÉCHANGE PRIVILÉGIÉ**
Votre parole compte. Vos enjeux sont ma priorité.
- À VOS CÔTÉS, TOUT AU LONG DU MANDAT**
Un point annuel pour avancer ensemble et faire remonter vos besoins.

RENCONTRONS-NOUS PRÈS DE CHEZ VOUS !
en mai, juin et septembre 2026
Dates et lieux communiqués prochainement

- Le rôle du député pour les communes
- Le point législatif
- Nos contacts et permanences

Parce que vos communes font vivre la Lozère, continuons d'agir ensemble pour les Lozériennes et les Lozériens.

19 allée Piencourt 48000 Mende | 04 66 32 53 83 | charlotte.chaleil@clb-an.fr
Sophie PANTEL, votre députée

Les Matinales des maires se poursuivent et permettent de **maintenir un dialogue régulier avec les élus locaux sur les enjeux de nos communes.** Ces temps d'échange nourrissent mon action parlementaire et contribuent à porter la voix des territoires à l'Assemblée nationale.

Les élus souhaitant participer aux prochaines rencontres peuvent se faire connaître à charlotte.chaleil@clb-an.fr.

Les dernières questions écrites déposées

- Santé : amélioration du parcours de soins et de vie des personnes stomisées
- Energie et carburants : éventuelle aide au carburant pour les étudiants

- Santé : mise en œuvre de la prise en charge du matériel médical remis en bon état d'usage

Retrouvez mes questions posées

Cosignatures de PPL

- Proposition de loi visant à mettre fin aux discriminations dans l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette proposition de loi vise à sécuriser l'accès à l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour les personnes dont le taux d'incapacité est compris entre 50 % et 79 %, en clarifiant la notion de restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi (RSDAE). Elle entend mettre fin au « verrou du mi-temps », qui peut aujourd'hui décourager la reprise ou l'augmentation d'une activité professionnelle, et garantir une appréciation plus juste et harmonisée des situations par les MDPH sur l'ensemble du territoire. Elle permet ainsi de favoriser l'autonomie et l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, sans les pénaliser lorsqu'elles souhaitent travailler davantage.

Tribunes et courriers signés

- J'ai cosigné une tribune publiée dans *Le Nouvel Obs* en faveur d'une proposition de loi visant à faciliter l'accès aux acomptes sur salaire. L'objectif est simple : permettre aux salariés de disposer plus facilement d'une partie de leur rémunération déjà acquise, afin de faire face aux imprévus sans avoir à recourir au découvert bancaire et à ses frais souvent élevés. Une mesure concrète pour améliorer le pouvoir d'achat et adapter le droit du travail aux réalités du quotidien.
- J'ai cosigné un courrier adressé à la ministre de la Santé pour saluer les annonces récentes en faveur de la santé mentale tout en rappelant une exigence essentielle : sans moyens humains et financiers supplémentaires, ces mesures risquent de rester lettre morte. Nous demandons des garanties concrètes pour renforcer la psychiatrie, la pédopsychiatrie et la médecine scolaire, ainsi qu'une inscription rapide à l'ordre du jour de notre proposition de loi transpartisane visant à répondre à l'urgence de la santé mentale en France.
- J'ai cosigné un courrier adressé à la ministre de la Culture et au Premier ministre pour alerter sur la situation préoccupante des radios associatives. Acteurs essentiels de la vie locale, de l'information de proximité et du pluralisme médiatique, elles sont fragilisées par les menaces qui pèsent sur le Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER). Nous demandons le maintien d'un financement stable et suffisant afin de garantir la pérennité de ces médias indispensables à la vitalité démocratique et à la cohésion de nos territoires.

- J'ai cosigné une pétition visant à renforcer le contrôle parlementaire sur les dispositifs de lutte contre les ingérences étrangères et la désinformation, et à évaluer le cadre juridique des titres de séjour lorsqu'ils concernent des situations susceptibles de poser des questions de sécurité nationale. À titre illustratif, le texte cite le cas de Xenia Fedorova, ressortissante russe et ancienne directrice générale de RT France, afin d'interroger plus largement les critères de traitement administratif et les outils de l'État face aux enjeux d'influence étrangère.

Actualité en Lozère



26 juin 2026

50 ans de l'association des parents d'élèves de l'école publique du Pont-de-Montvert



26 juin 2026

30 ans d'Atelier Design Bois et Dérivés



22 juin 2026

Les élèves récompensés au collège du Trenze de Vialas



21 juin 2026

Transhumance sur le Mont Lozère



20 juin 2026

Matinales des maires avec les élus de la comcom des Gorges Causses Cévennes



19 juin 2026

De jeunes Lozériens récompensés pour leurs projets en faveur de la citoyenneté



19 juin 2026

Inauguration du nouveau centre de surtri à Mende



18 juin 2026

Fête départementale de Générations Mouvement



18 juin 2026

Hommage à l'esprit de Résistance du 18 juin



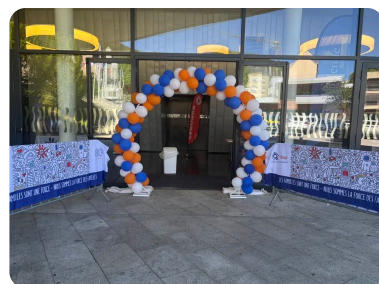
14 juin 2026

Congrès départemental
de la FNACA à la
Canourgue



13 juin 2026

Anniversaire de
l'association Khelissa



13 juin 2026

80 ans de l'UDAF de la
Lozère



13 juin 2026

Au plateau du Roure,
hommage aux harkis



12 juin 2026

Passation de
commandement au centre
de secours de Langogne



12 juin 2026

Commémoration au
maquis de
Champdomergue



12 juin 2026

Matinales des maires
avec les élus de la
comcom des Cévennes
au Mont Lozère



9 juin 2026

Inauguration de la Maison
des Menhirs des Bondons



8 juin 2026

Remise des labels de la
Fondation du patrimoine



7 juin 2026



7 juin 2026



7 juin 2026

40 ans du Trèfle Lozérien

Commémoration des
combats de la Rivière à
Saint-Michel-de-Dèze

Hommage à Hans Mosch
et aux résistants
étrangers à Cassagnas



6 juin 2026

Sécurité civile et
engagement citoyen à
Saint-Roman-de-Tousque



5 juin 2026

20 ans du foyer Arc-en-
Ciel à Prévenchères



3 juin 2026

Les élus municipaux
réunis à l'initiative de la
Préfecture



1er juin 2026

Hommage à la
Lieutenant-colonel
Laurence Bouvier

[Voir toute l'actualité en Lozère](#)

Actualité à Paris



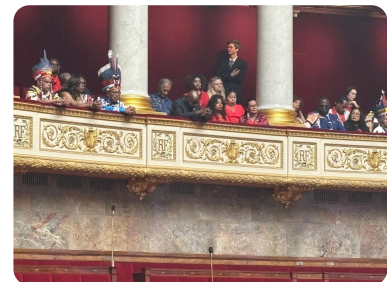
17 juin 2026

Candidature de la
ganterie en pays de
Millau



16 juin 2026

Vers un nouveau Plan
Plastique au service de la
transition écologique



15 juin 2026

Avancée historique pour
la restitution des restes
humains kali'nas et
arawaks



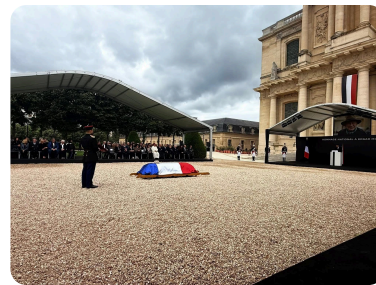
9 juin 2026

Hommage à l'abolition de l'esclavage à l'Assemblée nationale



4 juin 2026

Lancement de la campagne de lutte contre les feux de forêt à Garons



3 juin 2026

Hommage national à Edgar Morin

[Voir toute l'actualité à Paris](#)

Sophie Pantel, Députée de la Lozère - Serge Gayssot, suppléant

19 allée Piencourt, 48000, Mende

Site web : sophiepantel48.fr - [Contact](#)

Photos : Sophie Pantel - Canva

Suivez moi sur Facebook



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)